

Les Nouvelles du Mardi 20 janvier 2015



Au sommaire cette semaine :

- **Terrorisme : entre police de la pensée et répression, c'est l'école qui trinque**
- **Déjà 50 poursuites engagées au pénal pour apologie du terrorisme**
- **Écoles primaires occupées à Lyon en solidarité avec plus de 200 élèves sans toit**
- **L'OCDE donne aux États les outils pour abuser les travailleurs de l'éducation.**

- **Terrorisme : entre police de la pensée et répression, c'est l'école qui trinque**

[...] La faute au laxisme de l'école

Pour ce qui touche à l'école, le pire est venu du Premier ministre, dans un discours d'une rare violence – les commentateurs parlent de « courage politique » – et d'une insigne malhonnêteté intellectuelle : la responsabilité des tueries de la semaine dernière n'est pas à rechercher dans l'incompétence de services de police (et du ministre de l'Intérieur de 2012 à 2014) qui ont laissé se promener librement dans la nature des terroristes pourtant dûment répertoriés, mais dans le laxisme de l'école « qui a laissé passer trop de choses ». Trop de choses ? Comme par exemple le fait que « dans certains établissements, on ne puisse pas enseigner la Shoah ».

Cette critique récurrente, ce poncif véhiculé par la droite au cours de toutes ces années, prend une signification toute particulière dans le contexte actuel : car dans la bouche d'un chef de gouvernement, établir un lien entre le refus d'une malencontreuse minute de silence et la négation de la Shoah est profondément irresponsable. [...]

Leçons de morale et répression

Mais était-il indispensable que le ministre de l'Éducation nationale se laisse à son tour entraîner dans ce jeu pervers ? Devant les recteurs rassemblés en urgence, Najat Vallaud-Belkacem se livre à un exposé schizophrénique : d'un côté, en conformité avec l'image qu'elle a donnée jusque-là, une analyse honnête sur l'échec scolaire, les discriminations, l'injustice sociale ; mais de l'autre ? Des réponses dérisoires balançant entre leçons de morale et répression : à la rentrée prochaine, une heure hebdomadaire de catéchisme laïque pour tous les élèves, triste traduction de la laïcité, réduisant les impératifs du vivre-ensemble à une heure de cours ; la distribution dans les établissements d'un « Livret opérationnel de prévention » (sic), kit de repérage de l'élève déviant, sans doute inspiré par l'initiative pourtant largement dénoncée de l'académie de Poitiers il y a quelques mois ; toute la hiérarchie de l'Éducation nationale « mobilisée » à tous les échelons pour traquer l'hérésie et faire remonter les incidents au plus haut niveau ; et bien sûr, signe d'une administration si peu assurée de ses valeurs, le recours à la sanction saura convaincre les plus rétifs : conseils de discipline, travaux d'intérêt général et – plus inquiétant – le Premier ministre annonçait mardi qu'une quarantaine de situations avaient été transmises « aux services de police, de gendarmerie et aux parquets. » C'est bien vrai que, pour la police, il est plus facile d'arrêter un collégien qu'un poseur de bombes.

Reviens Charlie, ils sont devenus fous

On en est là : il y a huit jours, deux fanatiques éliminaient toute une rédaction. Encouragé par une surexposition médiatique éhontée de l'événement, le pouvoir politique le récupère à son profit de la façon la plus brutale qui soit, visant tout spécialement l'école : incapable de traiter les problèmes à leur source – pas un mot de Valls sur la misère sociale, les ghettos scolaires, les discriminations racistes –, le gouvernement fixe le cap pour l'école : répression et police de la pensée.

Reviens Charlie, ils sont devenus fous. A lire sur le blog [Journal d'un prof d'histoire](#) sur Rue 89.

- **Déjà 50 poursuites engagées au pénal pour apologie du terrorisme**

La loi antiterroriste, adoptée le 4 novembre 2014, a supprimé de la loi sur la presse l'apologie du terrorisme pour la transférer dans le Code pénal. Lors du débat parlementaire, la Ligue des droits de l'Homme avait démontré qu'il s'agissait d'une décision inefficace pour la sécurité, dangereuse pour les libertés et, pour tout dire, néfaste pour la crédibilité de la justice. Les récentes poursuites en rafale sur la base de cette nouvelle disposition, au motif d'une apologie du terrorisme, donnent lieu à des condamnations parfois importantes, et sont prononcées dans les conditions détestables qui sont celles des comparutions immédiates, alors que le plus souvent il s'agit d'actes d'ivrognes ou d'imbéciles sans même aucune publicité. Ces peines pour des

faits grotesques montrent à l'évidence combien la LDH avait raison de mettre en garde contre la possibilité de dérives qui auraient des conséquences redoutables pour des personnes. Ainsi les auteurs de tels faits seront-ils passibles d'une inscription dans le futur fichier antiterroriste ?

Pour que l'incrimination d'apologie du terrorisme garde son sens et son efficacité, la LDH appelle à retrouver la raison et à réintégrer le délit en question dans la loi sur la presse pour redonner son intégrité à ses dispositions protectrices des libertés. Est-on sûr que ces condamnations ne conduisent pas à des écarts étonnants dans les peines prononcées pour des faits similaires, d'un bout à l'autre du territoire national ? Certaines peines prononcées sont d'ors et [déjà de plusieurs mois de prisons](#).

Il faudra aussi vérifier que ces condamnations ne conduisent pas à des traitements différenciés suivant la communauté visée par ces actes ?

Ainsi à [Thouars des faits similaires](#) en bêtise (le mot est faible) dirigés cette fois contre la communauté musulmane ou supposée l'être, n'a pas conduit à une comparution immédiate. Dans la méthode on peut s'en féliciter, mais alors regretter que ce ne soit pas une attitude générale. [Article de la LDH79 à lire sur rezocitoyen](#).

- **Écoles primaires occupées à Lyon en solidarité avec plus de 200 élèves sans toit**

Au mois de novembre, l'agglomération lyonnaise comptait au moins 200 enfants sans toit dans les écoles, pour la plupart issus de parents sans papiers. Le Réseau Education Sans Frontières constate une fois de plus que la France réserve un sort inacceptable à ces élèves et s'associe aux actions qui sont menées depuis plus d'un mois dans de nombreuses écoles : occupation des locaux, repas solidaires, rassemblements, manifestations. Avec les nombreux réseaux de soutien locaux (parents d'élèves, enseignants, habitants du quartier) et le collectif « Jamais sans toit », une force collective remarquable se construit et s'élève contre l'intolérable. La dynamique doit continuer, s'amplifier et faire vivre l'espoir d'un mouvement puissant pour défendre l'humain. [Lire la suite sur le blog de RESF](#)

- **L'OCDE donne aux États les outils pour abuser les travailleurs de l'éducation.**

L'OCDE, cet organisme néo-libéral des pays riches donne son avis sur tout. Donc aussi sur l'école. [Un article du café pédagogique](#) résume leur dernier rapport sur les réformes de l'école. On trouve dans cet article les « bonnes idées » de l'OCDE pour faire accepter par les enseignants les réformes pondues par le ministère (bien aidées par l'Europe... et par l'OCDE) :

« Pour l'OCDE il faut une impulsion externe et l'évaluation est parfaite pour cela. Le guide consacre un chapitre entier à montrer comment utiliser une évaluation pour la transformation du système. On sait que de nombreux pays de l'OCDE se sont orientés vers un pilotage par les résultats avec des évaluations externes. » En clair, ils disent aux gouvernements : utilisez PISA, ça marche bien pour faire accepter vos réformes.

« Plus novateur, l'OCDE se rallie à l'idée du réseau d'enseignants comme élément de transformation. "Dans toutes les études, favoriser les réseaux professionnels au niveau des établissements d'enseignement est considéré comme une condition préalable à la réussite des réformes..." Il recommande donc d'encourager les réseaux d'enseignants qui colorient ainsi en bottom - up une volonté envoyée d'en haut. » Cette belle expression « colorier en bottom-up » signifie que le ministère pond une réforme, puis qu'il consulte la base et fait croire que la réforme s'inspire de cette consultation. Faire croire que les avis du bas sont remontés alors qu'on essaie de faire passer une réforme du haut vers le bas, ça ne vous rappelle rien ?

« Autre acteur, qui peut d'ailleurs piloter le réseau, les syndicats. "Les données montrent toute l'importance qu'il y a à ce que les pouvoirs publics impliquent les syndicats d'enseignants dans l'élaboration des politiques en matière d'éducation et de compétences.. Un certain nombre de syndicats d'enseignants, dans les pays de l'OCDE, ont engagé, ou prévoient d'engager, des actions de développement professionnel de grande qualité en direction de leurs membres, et mettent aussi à leur disposition des plateformes qui leur permettent de travailler en réseau et de partager leurs expériences. On citera, à ce propos, les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Norvège et le Royaume-Uni". » L'OCDE dresse ici une ode aux syndicats réformistes qui sont une aide pour faire passer les réformes souhaitées... par le gouvernement. Encore une preuve que seul le syndicalisme de lutte que défend (bien seul) Sud éducation pourra faire changer l'école dans le sens que souhaitent les travailleurs de l'éducation.